

**STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET DE RÉTENTION D'ENSEIGNANTS DANS LES  
ÉCOLES DE LANGUE FRANÇAISE EN MILIEU MINORITAIRE ET DANS LES  
PROGRAMMES D'IMMERSION FRANÇAISE ET DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

**ENSEIGNANTS FORMÉS LOCALEMENT : TROUSSE DE PROMOTION DE  
L'ENSEIGNEMENT COMME VOIE DE CARRIÈRE**

**Année(s) visée(s) : 2020-2021**

**Ce projet sera financé dans le cadre de l'Entente Canada-Alberta relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2020-2021 à 2022-2023<sup>1</sup>**

|   |  |
|---|--|
| <b>Objectif(s) linguistique(s)</b><br>Français langue seconde | <b>Niveau(x) scolaire(s)</b><br>Maternelle à 12 <sup>e</sup> année |
|---|--|

**Cible(s)**

- Production d'une trousse d'outils qui comprend une vidéo et des ressources
- Promotion de la trousse d'outils dans 78 écoles et au moins 5 établissements postsecondaires
- Augmentation de 5 % du nombre d'étudiants qui s'inscriront aux programmes d'éducation

**Indicateur(s) de rendement**

- Nombre de trousse d'outils distribuées
- Nombre d'écoles et d'établissements postsecondaires rejoints grâce à la promotion
- Augmentation proportionnelle du nombre d'étudiants qui effectuent un transfert vers les programmes d'éducation

**Contexte**

Les statistiques récentes indiquent que l'Alberta compte une des populations francophones qui croît le plus rapidement au Canada, et la quatrième plus grande population francophone au pays après le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Cette croissance a mené à une augmentation significative de la demande de services en français, et ce, particulièrement en éducation. Entre 2003 et 2018, le taux d'inscription a augmenté de 130 % dans les écoles de la minorité linguistique en Alberta et de presque 60 % dans les programmes d'immersion française. Les défis liés au recrutement et à la rétention d'enseignants qualifiés sont bien documentés. L'Alberta Teachers' Association a publié des études et des recherches qui confirment la position des autorités scolaires de l'Alberta selon laquelle le nombre de professionnels de l'enseignement de qualité qui parlent le français ne satisfait pas à la demande. Pour remédier à cette situation, le gouvernement de l'Alberta a tenu des séances de consultation, suivies de webinaires et de séances de questions et réponses en personne regroupant des représentants des parties prenantes francophones et en Français langue seconde (FLS). Ces séances ont permis d'identifier des priorités nécessitant une action immédiate et concertée : 1) le recrutement international, 2) des enseignants formés localement, 3) plus d'espaces consacrés à la formation, 4) des communautés de pratique et 5) l'offre et la demande.

**Description du projet**

Ce projet vise les enseignants formés localement. Le but du projet est de créer une trousse d'outils pour inciter les élèves du secondaire 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles ainsi que les étudiants universitaires qui parlent français, surtout dans la région d'Edmonton, à choisir l'enseignement en français dans les programmes d'immersion française ou de français langue seconde comme voie de carrière. La trousse d'outils permettra de communiquer l'importance d'apprendre et d'enseigner en français ainsi que de définir les compétences nécessaires pour réussir dans ce domaine. La trousse d'outils sera développée par des conseillers en orientation du secondaire 2<sup>e</sup> cycle, des enseignants, des parents et des administrateurs. La trousse comprendra une vidéo, une affiche promotionnelle, des ressources ainsi qu'un site Web donnant accès à des activités culturelles, à de l'information sur les bourses d'études, à l'évaluation des compétences langagières et aux possibilités d'apprentissage.

<sup>1</sup> La négociation de l'Entente Canada-Alberta relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde 2020-2021 à 2022-2023 est en cours. C'est en vertu de cette entente que les obligations contractuelles seront confirmées pour le projet en question.

## Activités principales

1. Créer un groupe de discussion composé de 10 enseignants de français et/ou d'administrateurs d'un programme de FLS afin de produire une vidéo et une affiche promotionnelle ensemble qui explique les raisons pour lesquelles ils aiment enseigner en français.
2. Créer un document et un site Web pour y diffuser la vidéo et de l'information portant sur les bourses des étudiants qui sont inscrits au programme de baccalauréat en éducation et qui étudient en français en Alberta, les activités culturelles en français, l'évaluation des compétences langagières et les programmes d'échange.
3. Promouvoir la vidéo et le document d'appui (c.-à-d. trousse d'outils en ligne) :
  - a. Cibler les étudiants universitaires inscrits à d'autres programmes et promouvoir les avantages d'obtenir un baccalauréat en Éducation après-diplôme en français
  - b. Cibler les conseillers en orientation et/ou les administrateurs.

## Résultat(s) attendu(s)

- Production d'une trousse d'outils comprenant une vidéo et des ressources;
- Promotion de la trousse d'outils dans 78 écoles et dans au moins 5 établissements postsecondaires;
- Augmentation de 5 % du nombre d'étudiants qui effectuent un transfert vers les programmes d'éducation.

## Calendrier des activités

| Résumé des initiatives/activités/étapes  | Calendrier des activités en 2020-2021 |                               |
|--|---------------------------------------|-------------------------------|
|  | Date du début (Juillet 2020)          | Date d'achèvement (Mars 2021) |
| 1. Créer un groupe de discussion et produire une vidéo et une affiche promotionnelle   | Juillet 2020                          | Décembre 2020                 |
| 2. Créer un document et un site Web  | Septembre 2020                        | Décembre 2020                 |
| 3. Promouvoir la vidéo et les ressources (trousse d'outils), cibler les étudiants universitaires, les conseillers en orientation et/ou les administrateurs | Décembre 2020                         | Mars 2021                     |

## Sommaire des dépenses

| Dépenses totales par initiative/activité/étape |  |                    |                                    |
|--|--|--------------------|------------------------------------|
| Initiative/activité/étape                      | Catégories de dépenses   | Exercice financier | Montant                            |
| Groupe de discussion et vidéo                  | Honoraires professionnels :<br>Consultant  | 2020-2021          | 50 178 \$                          |
| Sous-total                                     |  |                    | <b>50 178 \$</b>                   |
| Site Web                                       | Honoraires professionnels :<br>Consultant<br>Soutien administratif<br>Autres : Fournitures et équipement | 2020-2021          | 50 000 \$<br>12 184 \$<br>8 247 \$ |
| Sous-total                                     |  |                    | <b>70 431 \$</b>                   |

|                                      |  |           |                        |
|--------------------------------------|--|-----------|------------------------|
| Promotion de la vidéo et du site Web | Consultant<br>Production et promotion :<br>Vidéo et trousse d'outils<br>numériques | 2020-2021 | 32 000 \$<br>46 585 \$ |
| <b>Sous-total</b>                    |  |           | <b>78 585 \$</b>       |
| <b>Total</b>                         |  |           | <b>199 194 \$</b>      |

**Budget prévu<sup>2</sup>**

| <b>Exercice financier</b> | <b>Contribution du Canada</b> | <b>Contribution de la province/du territoire</b> | <b>Autres sources de financement</b> | <b>Total</b>      |
|---------------------------|-------------------------------|--|--------------------------------------|-------------------|
| 2020-2021                 | 189 234 \$                    | 9 960 \$   | 0 \$                                 | 199 194 \$        |
| <b>Total</b>              | <b>189 234 \$</b>             | <b>9 960 \$</b>                                  | <b>0 \$</b>                          | <b>199 194 \$</b> |

Approuvé par le ministre des Langues officielles en ce 21<sup>e</sup> jour de février 2020.

<sup>2</sup> Au moment de l'approbation du projet, la répartition des investissements de l'Alberta était conforme aux modalités de partage des coûts durant l'exercice financier 2019-2020 selon lesquelles la contribution du fédéral n'excèdera pas 95 % des dépenses totales; durant l'exercice financier 2020-2021, la contribution du fédéral n'excèdera pas 80 % des dépenses totales; et durant l'exercice financier 2021-2022, la contribution du fédéral n'excèdera pas 60 % des dépenses totales. Par conséquent, la contribution de l'Alberta était de 9,960 \$.

Advenant le cas où une partie des fonds fédéraux serait reportée à un autre exercice financier, la contribution totale de l'Alberta demeurera égale à la somme originale de 9,960 \$. Il s'agit d'une mesure exceptionnelle en raison de la pandémie de la COVID-19.